

particulièrement, de cette Chambre. Je le félicite surtout d'avoir fait un tour d'horizon aussi complet.

Honorables sénateurs, soucieux d'éviter toute prolixité, je me bornerai à évoquer un aspect seulement de ce discours du trône, mais un aspect qui illustrera à vos yeux, honorables sénateurs, le fait que vous avez affaire à un gouvernement conscient de ses devoirs, et déterminé à promouvoir une société juste. Je pense particulièrement aux préoccupations du gouvernement à l'égard des inégalités régionales au Canada. A mon sens, la meilleure façon de procéder est de prendre une région en particulier, celle que je connais le mieux, savoir les provinces des Prairies.

Quelle est la situation des provinces des Prairies? Nous sommes de grands producteurs de matières premières. Grâce à cette production et à sa vente sur les marchés étrangers, nous obtenons des devises, qui constituent le sang nourricier de tout pays indépendant, dans une mesure hors de proportion avec notre population. Nous en subissons les conséquences, car les prix que nous obtenons pour nos ressources naturelles dépendent de la concurrence mondiale. Dans les provinces des Prairies, notre industrie de fabrication est très restreinte, mais quand nous achetons les biens manufacturés que nous y consommons, nous sommes soumis à un programme tarifaire national qui protège les industries principalement situées au centre du Canada. Bref, nous vendons nos produits des Prairies sur un marché concurrentiel mais nous achetons nos biens de fabrication sur un marché protégé.

En plus de ce problème, nous ne sommes pas suffisamment représentés à la Chambre des communes. Les provinces des Prairies n'y occupent que 45 des quelque 265 sièges. Cela ne nous donne pas un quota suffisant de voix, même si, comme je l'espère, nous savons nous faire entendre. Nous souffrons également de ce que j'appellerai la fuite des sociétés, à savoir que les sièges des sociétés et leurs organes de contrôle ont tendance à subir l'attraction de Toronto et Montréal et à quitter les Prairies.

Voilà, à mon avis, une juste appréciation de la situation des provinces des Prairies. A m'écouter, vous vous demandez si nous réussissons si bien dans la Confédération canadienne. Qu'arriverait-il à l'Ouest du Canada s'il se séparait du reste du pays? Il aurait immédiatement à sa disposition le solde considérable des excédents de paiements. Les gains en devises qui garantissent l'indépendance d'un pays séparé seraient énormes. Nous pourrions avoir notre propre politique tarifaire grâce à laquelle nous pourrions probablement instaurer une industrie secondaire raisonnablement saine; sinon, nous pourrions satisfaire nos besoins en produits manufac-

turés à des cours mondiaux défiant la concurrence au lieu de les acheter à des cours protégés. Nous serions à même, je crois, d'empêcher la disparition des sociétés dont nous parlions si nous étions un État souverain. Je pense que beaucoup de sociétés trouveraient bon d'avoir leur siège dans l'Ouest du Canada. Nous n'aurions pas à nous contenter de 40 représentants élus sur 265 pour faire appliquer l'expansion régionale. Nous pourrions très bien nous en sortir, mais je tiens à vous dire que tel n'est pas le sentiment qui prévaut dans les provinces de la Prairie. On n'y a pas le moindre désir de faire cavalier seul ni de quitter la Confédération. On a plutôt envie d'y participer. Si l'on vous dit que les provinces des Prairies ont les moyens de se séparer et se trouvent si à l'écart de tout qu'elles sont sur le point de le faire, je vous conseille de ne pas y croire.

Il y règne un mécontentement traditionnel qui remonte à l'époque où elles sont entrées dans la Confédération ou même avant. Ce mécontentement chronique est exacerbé de temps à autre par divers événements. Il l'est actuellement à cause de la grande difficulté que nous avons à vendre nos céréales. En essayant de réaliser une société bilingue, les habitants des Prairies ne négligeaient pas le fait que l'intransigeance, semblait-il, était payante. Ils ont cru pouvoir se montrer intransigeants et obtenir les mêmes récompenses. Je félicite le gouvernement de ses dernières initiatives qui révèlent clairement que tout en étant disposé à faire preuve de justice et d'impartialité, il n'est toutefois pas à récompenser l'intransigeance. Les Canadiens des provinces des Prairies sont préoccupés mais ils ne sont pas séparatistes. Ils veulent que leur apport à la Confédération soit reconnu en toute bonne foi et ils veulent aussi que l'on s'intéresse sincèrement à leurs problèmes.

Honorables sénateurs, à mon sens, le discours du trône montre que le gouvernement se préoccupe de toutes les régions du Canada, et cette préoccupation se manifeste dans cinq domaines. Tout d'abord, il annonce des mesures pour réduire les disparités régionales. Il précise que même s'il restreint ses dépenses générales, il veillera à accroître les fonds destinés à surmonter les disparités entre les régions. Il prendra des mesures directes pour améliorer la commercialisation des ressources primaires qui sont si importantes dans des régions comme celles des Prairies. Il entreprendra la révision de la constitution et exercera également une influence directe sur le monde des affaires. C'est ce qu'il fait dans le Livre blanc sur la fiscalité, en parlant de la construction d'environ un million de maisons d'ici cinq ans, mais plus particulièrement en soulignant la nécessité pour les sociétés de

[L'honorable M. Everett.]